

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Grâce à la ténacité de la Fédération Santé FORCE OUVRIERE (rencontre avec entre autre avec la Ministre Roselyne Bachelot, le Député Yves Bur) des actions de longue haleine sur le terrain, (collecte des dossiers d'inscription avec RDV DDASS, manifs Strasbourg) et des rencontres en Intersyndicale des Députés de notre Région Alsace et de la Moselle quatre Députés UMP ont déposé une proposition de loi pour restreindre le champ de compétence de l'Ordre des infirmiers aux seuls infirmiers libéraux. Yves Bur (Bas-Rhin), Jacques Domergue (Hérault), Céleste Lett (Moselle) et Eric Straumann (Haut-Rhin) proposent de "dispenser les infirmiers exerçant à titre salarié de s'inscrire à l'Ordre", soit environ 85% de la profession, selon le texte de la proposition de loi."

Cette disposition est une réponse à la mobilisation que nous avons organisée depuis décembre 2006 (date de l'adoption de la loi créant l'Ordre des Infirmiers).

La mobilisation du Syndicat FORCE OUVRIERE et de la très grande majorité des personnels infirmiers porte ses fruits, c'est une première victoire.

Nous attendons maintenant que cette proposition de loi soit très rapidement discutée et adoptée par l'Assemblée Nationale.

Un premier pas est franchi, il convient de maintenir et d'amplifier la mobilisation

**Pour la DEFENSE de mes INTERETS  
j'ai CHOISI FORCE OUVRIERE  
un simple APPEL TELEPHONIQUE  
et mon problème est  
PRIS EN COMPTE,  
TRAITE et RESOLU**

